

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 23 octobre 2009

Service instructeur
Service Grands Projets Routiers

3^{ème} **Commission** - N° CG-2009-4-3-4

Service consulté
Direction des Affaires Juridiques

DEVIATION DE WINTZENHEIM

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'approuver la demande de prorogation de l'arrêté n° 2004-310-17 du 5 novembre 2004 portant déclaration d'utilité publique de l'aménagement de la déviation de la RD 417 à WINTZENHEIM*

Aux termes de la délibération en date du 7 novembre 2003, la Commission Permanente du Conseil Général du Haut-Rhin a approuvé les études d'avant-projet de la déviation de WINTZENHEIM, tout en autorisant le recours à la procédure d'expropriation pour le cas où les négociations amiables ne pourraient pas être conduites à leur terme.

Sur la base de cette délibération, le Préfet du Haut-Rhin a pris l'arrêté n° 2004-310-17 du 5 novembre 2004 portant déclaration d'utilité publique de l'aménagement de la déviation de la RD 417 à WINTZENHEIM.

La déviation a été mise en service le 08 juillet 2009.

Dans la mesure où certaines acquisitions foncières ponctuelles sont cependant encore nécessaires pour achever la totalité des travaux (notamment pour élargir localement certains chemins de défrèvement), et l'arrêté portant déclaration d'utilité publique arrivant à échéance le 5 novembre 2009, il y a lieu de demander la prorogation de cet arrêté au Préfet du Haut-Rhin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver la demande de prorogation de l'arrêté préfectoral n° 2004-310-17 du 5 novembre 2004 portant déclaration d'utilité publique de l'aménagement de la déviation de la RD 417 à WINTZENHEIM.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER